



« Odysée du 13 » 7^e édition 22/05/2016

L'Odysée du 13 est une course « Open » de nage en mer, avec ou sans palmes, ouverte aux licenciés de la FFESSM, FFN, FFT, etc... comme aux non licenciés dès l'âge de 14 ans.

C'est la traversée de la baie de La Ciotat sur une distance de 3 kms. Le départ se fait de l'île Verte pour sortir de l'eau au niveau de la plage Lumière.

Elle est support du Championnat régional PROVENCE ALPES eau libre qualificatif pour les championnats de France (FFESSM).

Cette année, elle est également une étape Eau Libre FFN de la Coupe de PROVENCE 2016.

INSCRIPTIONS

[Pour les compétiteurs habituels de NAP de la FFESSM, les inscriptions se font sur En@p.](#)

Pour tous les autres nageurs, l'inscription se fait uniquement sur le site internet de la société KMS. Choisissez bien votre course ! (classique, bi-palmes, monopalme, étape FFN)

Paiement des engagements par CB sur KMS.fr.

Coût de l'inscription : **16 €** pour les licenciés FFESSM, **19 €** pour les autres.

Le « scan » des documents administratifs demandés doivent être joints lors de l'inscription sur le site de KMS. (voir plus bas !)



ASSURANCES

Pour participer à « l'Odyssée du 13 » une assurance individuelle complémentaire est obligatoire.

Pour les licenciés FFESSM, FFN, FFT, etc...renseignez-vous auprès de vos clubs sur votre assurance complémentaire individuelle.

Pour les non-licenciés, rapprochez-vous de votre « courtier » en assurances.



Pour les mineurs

Inscription à partir de 14 ans !

Une autorisation parentale est **Obligatoire**. (modèle officiel sur le site de KMS)

RETRAIT DES BONNETS / BRACELETS

Le samedi 21 mai 2016 à partir de 14h00 et ce jusqu'à 19h00, à la Base Nautique municipale sur le Nouveau port de plaisance, Bd Clémenceau (Près du club de plongée GPES)

Le jour « J », au village départ/arrivée sur l'Esplanade LANGLOIS à partir de 7h20.

Pour retirer votre bonnet vous devrez **Obligatoirement** présenter les documents définis ci-dessous, si vous ne les avez pas remis sur le site de KMS lors de votre inscription :

- ✓ Votre licence en cours de validité pour la saison,
- ✓ Votre certificat médical d'aptitude à la pratique de la nage en mer longue distance, de moins de 1 an (avec Tampon et Signature du médecin)
- ✓ Votre attestation d'assurance individuelle complémentaire,
- ✓ Présenter une pièce d'identité en cours de validité !



Pour les mineurs

Seule la personne responsable du mineur pourra retirer le bonnet/bracelet sur présentation des documents cités ci-dessus, avec l'autorisation parentale remplie et signée. (en cas de garde alternée/partagée, le document doit être signé par les 2 parents)

Chaque participant recevra :

- 1 bracelet numéroté équipé d'une puce électronique,
- 1 grand sac avec le même numéro que le bracelet dans lequel il déposera des affaires et qu'il laissera dans les vestiaires,
- 1 sac en papier qu'il emportera jusqu'à l'embarquement pour y déposer ses chaussures/tongues,

Rien ne doit rester sur les bateaux ou sur l'île Verte !

Ces derniers seront récupérés par l'organisation et ramenés aux vestiaires sur le village départ/arrivée.

- 1 bonnet numéroté qui devra être porté du début à la fin de la course pour des raisons de sécurité et d'identification aux passages des bouées,
- 1 tee-shirt « technique » remis à la sortie de l'eau.

REGLEMENT SPECIFIQUE



En cas de mauvais temps, l'organisation se réserve le droit d'annuler la course. L'ultime décision de réalisation ou pas de la course est prévu à 7h00 le matin même de celle-ci !

Les inscriptions resteront valables pour la prochaine édition en 2017, seuls les participants ayant pris l'assurance annulation sur KMS pourront prétendre au remboursement des frais d'inscription.



Le port de la combinaison en néoprène est **obligatoire** si la T° de l'eau est égale ou inférieure à **18 °**.



Pour les nageurs Etape Eau Libre FFN, application du Règlement Fédéral.



En cas de difficulté et d'abandon volontaire les concurrents pourront demander à être embarqués sur le bateau de sécurité le plus proche.



Le directeur de course ou son adjoint pourront s'ils jugent, qu'un nageur est en danger, *le faire embarquer même contre sa volonté !!!*

PROGRAMME

7h20 : Remise des bracelets et bonnets sur l'Esplanade LANGLOIS

7h50/8h00 : Départ des rotations en bus vers le point d'embarquement sur le vieux port

8h00/9h50 : Rotations des navettes vers l'île Verte

10h00 : Briefing et rappels de sécurité aux nageurs

10h15 maxi : Départ, en deux vagues espacées de 5 mn, palmeurs puis nageurs classiques

12h00 : Fin de course et tombola

12h30 : Cérémonie protocolaire

13h30 : Fin de la manifestation

CLASSEMENT

« L'Odyssée du 13 » est sous chronométrage électronique effectué par la société KMS.

Le temps et le classement des concurrents seront pris après qu'ils aient franchi l'arche d'arrivée à la **condition impérative** qu'ils soient toujours en possession du bracelet à puce électronique.

La perte du bracelet entrainera la disqualification du concurrent !

CEREMONIE PROTOCOLAIRE

Elle se tiendra sur l'estrade de l'Esplanade LANGLOIS, en front de mer.

Une récompense sera remise au :

1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} nageur **classique**, Femmes, Hommes, Juniors, Séniors, Vétérans 1/2 et Vétérans 3 et +

1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} nageur **bi-palmes**, Femmes, Hommes, Juniors, Séniors, Vétérans 1/2 et Vétérans 3 et +

1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} nageur **monopalme**, Femmes, Hommes, Juniors, Séniors, Vétérans 1/2 et Vétérans 3 et +
1 coupe pour le **club FFESSM** le plus représenté (nbre de nageurs ayant terminés la course)
1 « attention » pour les plus « anciens » participants F et H, ainsi que les plus « jeunes » F et H.
1 « surprise » pour la ou le dernier de la course !!!

SUR LE VILLAGE

A l'arrivée, un ravitaillement vous sera proposé au centre du village : de l'eau, boissons au verre, fruits secs, fruits frais, gâteau breton, bombons, etc...

Sur présentation de votre bonnet, vous pourrez retirer votre tee-shirt « technique ».

Gardez votre bonnet pour le tirage de la tombola, il vous sera demandé pour retirer votre lot !

Sur le village départ/arrivée, vous trouvez des Ostéopathes, des masseurs « bien-être », un médecin licencié à la FFESSM et un poste de secours tenu par la « Croix Blanche ».

Une douche de plage sera activée pour la manifestation !

DROIT A L'IMAGE

Le CODEP 13 organisateur, par l'intermédiaire de journalistes, photographes ou de toutes personnes de son choix, pourra être amené à prendre des photos et/ou vidéos lors de la manifestation, tant dans l'eau pendant la course, que sur terre avant et après l'épreuve, notamment les remises de prix. Ces médias pourront être ensuite utilisés et mis à la vue de tout visiteur sur le site internet ou sur tout autre support de promotion ou de communication de la course.

Les personnes désirant faire opposition à la publication de ces médias doivent en informer le CODEP 13 organisateur le jour de la course.



Participants des Fédérations Handisport et Sport adapté

Afin d'assurer une surveillance « bienveillante », l'organisateur demande à ces participants de préciser la nature du « handicap » ou « adaptation » lors de leur inscription. Le médecin et les équipes secouristes présents sur la course seront ainsi renseignés.

BON PARCOURS A TOUS !!!